

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie



CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013

UN BON CONTRAT ETAT-REGION RESTE A NEGOCIER

Le 2 mars, le Conseil Régional a adopté le CPER (Contrat de Projet Etat-Région) pour la période 2007-2013. Ce contrat a été adopté par la majorité de gauche, le front national votant contre avec François DIGARD, Maire de Saint-Lô, et le reste de la droite s'abstenant.

Le positionnement de la droite est d'autant plus surprenant que ce projet vient directement du gouvernement sous l'autorité de SARKOZY qui a dans son ministère la charge des collectivités locales.

Est-ce à dire que la droite reconnaîtrait maintenant que ce projet est mauvais ou est-ce plus tôt qu'il est tellement mauvais qu'elle ne veut pas en prendre la responsabilité politique à la veille d'échéances électorales décisives de le porter ?

LA POSITION CONSTRUCTIVE DU GROUPE COMMUNISTE

Dès juin 2006, le groupe communiste, par la voix de **Pierre MOURARET**, dénonçait la faiblesse de volume financier de l'engagement de l'Etat, la concentration sur les politiques de l'Etat et sa localisation exclusive sur l'agglomération caennaise, délaissant une grande partie du territoire de notre Région.

En juillet, l'Association des Régions de France élevait le ton, dénonçant unanimement la position de l'Etat.

Le 23 octobre, notre groupe, par la voix de **Jean CHATELAIS**, dénonçait une nouvelle fois ce contrat, soulignant qu'avec 40% de masse financière en moins, il était loin de répondre aux besoins financiers qui se concrétisaient au travers du SRDE, du PRDFP et du SRADT.

Notre groupe, et tous les groupes politiques, donnaient alors mandat au Président de la Région pour négocier le CPER en prenant en compte les besoins réels de la Région qui étaient résumés dans une plate forme financière.

Lors de la session de décembre, l'ensemble des Conseillers Régionaux Communistes (**Pierre MOURARET, Marie Jeanne GOBERT, Jean CHATELAIS et Jean Claude FORAFO**) dénonçait avec une extrême vigueur ce contrat, soulignant d'une part l'excellent travail de négociation fait par le Président DURON, mais dénonçant avec encore plus de vigueur la volonté de l'Etat de ne pas céder sur l'essentiel.

En effet, le volume financier du contrat n'avait augmenté que de 56 millions d'euros, et malgré nos efforts, il continuait à être concentré sur l'agglomération caennaise.

En janvier, ce contrat, devant la faiblesse des propositions de l'Etat, notamment sur le volet portuaire, était retiré de l'ordre du jour par le Président pour être reporté à une réunion exceptionnelle le 2 mars.

La position intransigeante de l'Etat, aidée par la débandade de l'ARF (certaines Régions négociant seules avec l'Etat), empêchait toute évolution à la hauteur des besoins réels des Régions.

Notre groupe faisait savoir par deux conférences de presse tenues conjointement avec les élus communistes de Haute-Normandie, notre fort mécontentement et affirmait que nous ne saurions voter en l'état un tel contrat contre les populations normandes.

Notre groupe communiste proposait alors aux autres groupes de la majorité de procéder à deux votes.

Le premier concernant le CPER tel quel avec toutes nos analyses négatives.

Le second concernant un avenant, qui précise ce qui manque et que l'on veut voir renégocier, et comportant la volonté du Conseil Régional de rouvrir la négociation avec le futur gouvernement, quel qu'il soit.

COMPOSITION DU GROUPE

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Membre des Commissions
« Finances, Plan, Affaires
générales » et
« Environnement, Ruralité
et Agriculture durable »

Marie-Jeanne GOBERT

Vice-Présidente en charge
de la Jeunesse et des
Sports, Membre des Com-
missions « Jeunesse, Cultu-
re, Sports et loisirs, Rela-
tions internationales, Coo-
pération décentralisée et
Droits de l'homme » et
« Formation tout au long
de la vie »

Pierre MOURARET

Président de la Commis-
sion « Aménagement du
territoire, Transports et
Communications » et
Membre de la Commission
« Emploi et Reconversion
industrielle »

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions
« Développement écono-
mique, Commerce, Artisa-
nat, Politique maritime et
Tourisme » et
« Solidarités, Politique de
la Ville, Logement, Santé et
Handicap »

CONTACT

Pascale ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de Basse-
Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail : grou-
pe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir
l'intégralité des interven-
tions, n'hésitez pas à nous
contacter

POUR DEFENDRE LES BESOINS DES BAS-NORMANDS, CONTINUONS DE NEGOCIER AVEC L'ETAT

Ce n'est donc que le 2 mars que le contrat avec l'Etat était mis au vote dans ces conditions.

Ce contrat a-t-il fondamentalement changé ?

Malheureusement non, il s'inscrit, comme le rappelle Pierre MOURARET dans son intervention, *dans une toute autre logique que la solidarité nationale, il s'inscrit dans une logique libérale de l'Europe définie lors des conseil de Lisbonne et de Göteborg. C'est la mise en concurrence des Régions entre elles et, à l'intérieur des Régions, la mise en concurrence des territoires entre eux. Cette politique ne peut que conduire à la désertification de zones entières de notre Région.*

Avec 284 millions d'euros, nous sommes encore loin du seuil de 350 millions qui représente le montant du précédent contrat de plan Etat-Région 2000-2006, hors routes.

Cette conception de l'aménagement du territoire est pour nous tout à fait inacceptable, nous l'avons rappelé.

Pierre MOURARET a déclaré :

La non signature d'une petite Région comme la notre toute seule n'a pas grand sens et comporte quelques risques.

Pour autant, nous ne voulons pas désarmer face à l'Etat sur les exigences pour le développement de notre Région.

Aussi, nous vous avons fait la proposition de sortir par le haut de cette situation en mettant au vote de l'Assemblée deux rapports : celui tel que négocié avec l'Etat et un autre rapport reprenant les besoins essentiels pour notre avenir comme les ports, le développement économique, le tourisme, le ferroviaire, avec l'engagement devant l'Assemblée de le présenter au prochain gouvernement quel qu'il soit et d'engager une nouvelle négociation.

Nous espérons bien entendu que ce nouveau gouvernement soit de gauche et qu'il saura se doter d'une autre politique fiscale pour une autre solidarité de l'Etat avec les territoires.

Nous ne manquerons pas d'ici là de mobiliser les acteurs de la Basse-Normandie, les citoyens, pour obtenir cette renégociation dont la Basse-Normandie a besoin.

Nous avons construit ensemble cette issue positive qui, j'en suis convaincu, va renforcer la cohésion de notre majorité au service de la population.

Parce que nous sommes convaincus qu'une gauche qui se bat peut obtenir de l'Etat les moyens financiers nécessaires aux citoyens bas-normands, parce que nous sommes convaincus qu'en modifiant la fiscalité, en brisant la contrainte européenne, en taxant les produits financiers à 0,5% (ce qui permettrait de mobiliser 25 milliards d'euros par an), la gauche peut réussir à donner l'élan dont notre Région a besoin. Les Communistes feront vivre l'avenant qui a été voté par la majorité du Conseil Régional, de la même façon qu'ils porteront dans les campagnes électorales la nécessité de mettre en place les moyens financiers pour satisfaire aux besoins des bas-normands.